

Manuel Valls satisfait de l'adoption de la loi d'urgence



Manuel Valls satisfait de l'adoption de la loi d'urgence

Manuel Valls, Premier ministre, s'est félicité hier de l'adoption définitive par le Parlement du projet de loi prorogeant pour une durée de six mois l'état d'urgence. Ceci permettra à nos services de sécurité, dans un contexte de menace inédit qu'a souligné l'attentat de Nice, d'agir avec rapidité et efficacité, pour démanteler les filières, surveiller les individus, empêcher les passages à l'acte. Le travail fructueux accompli en quelques jours par les députés et les sénateurs a permis de renforcer l'état d'urgence, de l'enrichir de dispositions nouvelles conformes à notre Etat de Droit dans un esprit de rassemblement. Les évolutions en matière de perquisitions administratives (saisies et exploitations des outils informatiques et téléphoniques) constituent des avancées très importantes. Manuel Valls tient à saluer l'engagement de Pascal Popelin et Michel Mercier, rapporteurs du projet de loi, avec le soutien de Dominique Raimbourg et Philippe Bas, présidents des commissions des lois de l'Assemblée nationale et du Sénat. Face à la menace terroriste, il n'y a pas d'autre choix que l'unité. Elle est une partie intégrante de notre stratégie de lutte sur notre sol comme tout comme en Afrique et au Levant. Plus que jamais, nous devons mettre nos forces en commun. Une guerre nous a été déclarée. La France se donne donc tous les moyens pour protéger ses concitoyens et combattre les organisations djihadistes. Nous remporterons cette guerre contre le terrorisme islamiste